



Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse

23 décembre 2021

Le SIS passe sous gouvernance intercommunale pour répondre aux défis sur l'ensemble du territoire cantonal

Le 1^{er} janvier 2022 marquera un tournant historique pour le dispositif de secours et de défense incendie à Genève. Plus de 180 ans après la création du premier bataillon de sapeurs-pompiers en Ville de Genève (1840), le Service d'incendie et de secours quittera officiellement la Ville pour rejoindre le nouveau groupement intercommunal chargé de la défense incendie (ci-après Groupement SIS). Dorénavant, la gouvernance des pompiers professionnels ne sera plus assurée par une seule commune (la Ville de Genève) mais par l'ensemble des communes genevoises, à l'exception de l'enclave genevoise Céligny.

Le Groupement SIS a vu le jour suite au vote de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (F 4 05) par le Grand Conseil en octobre 2020, ponctuant cinq années de discussions et de négociations intensives entre les partenaires.

« Nous avons effectué ces derniers mois un très gros travail avec les autres communes afin de conclure cette réforme qui vise principalement le renforcement des capacités du dispositif de secours et de défense incendie sur l'ensemble du territoire genevois, notamment en dehors de la Ville de Genève », commente Marie Barbey-Chappuis, Conseillère administrative de la Ville de Genève et présidente du nouveau groupement intercommunal.

M. Vonlanthen, Président de l'Association des communes genevoises, se félicite de l'aboutissement de cet important projet par lequel « les communes genevoises ont, une fois de plus, démontré leur capacité à assumer des responsabilités lorsqu'on leur donne l'opportunité. »

La création du Groupement SIS répond à l'évolution des risques à l'échelle cantonale. De plus en plus de personnes et d'entreprises s'installent hors du territoire de la Ville de Genève. Le risque incendie n'est donc plus concentré en Ville de Genève comme il y a 180 ans mais concerne également les zones périurbaines du canton qui sont en plein développement. La réforme vise par conséquent à créer les

conditions nécessaires à l'optimisation des temps d'intervention sur tout le territoire genevois.

S'agissant de la gouvernance, le comité du Groupement SIS (organe exécutif) est composé de représentants de la Ville de Genève, ainsi que de six autres communes élus par le conseil intercommunal (organe délibératif), où siègent les 44 communes membres. La pondération des votes au sein du conseil intercommunal est définie selon une clef de répartition basée sur la population et le nombre d'emplois.

La même clef de répartition définira la contribution de chaque commune au budget du Groupement SIS après une période transitoire de 10 ans, durant laquelle la Ville de Genève réduira progressivement le pourcentage de son financement du coût total du dispositif.

Le Groupement SIS reprendra l'intégralité du personnel du Service d'incendie et de secours aux conditions d'emploi actuelles en Ville de Genève ainsi que les sapeurs-pompier volontaires (SPV) de la Ville. Dès 2023, les autres communes auront le choix de conserver leurs propres SPV ou de recourir aux SPV du Groupement qui reprendra la formation de tous les SPV du canton.

Cette évolution sera accompagnée d'une redéfinition du rôle des SPV à laquelle la Fédération genevoise des sapeurs-pompier sera étroitement associée.

Enfin, les trois casernes existantes de pompier professionnels (Bains, Asters, Frontenex), qui fonctionnent toutes en H24 7j/7 depuis février 2020, seront ultérieurement complétées d'autres bases de départ réparties conformément aux préconisations du concept opérationnel cantonal qui vise à diminuer les risques en réduisant les temps d'intervention.

Contacts :

M. Gilbert Vonlanthen, Président de l'Association des communes genevoises
Tél. 079 742 48 65

M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication
Département de la Sécurité et des Sports de la Ville de Genève
Tél. 079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch